



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2017

RAPPORT DE GESTION



DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR
DES ENTREPRISES VALAISANNES



business
★ Valais



CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA

Pré-Fleuri 6, Case postale 286
CH - 1951 Sion
Tél. +41 27 327 35 50
Fax +41 27 327 35 51
www.ccf-valais.ch

IMPRESSUM

Rédaction CCF SA, Sion
Photographies Olivier Maire-Photo-genic.ch / Lindaphotos
Graphic design Agence Meichtry, Sion
Impression Imprimerie Gessler SA, Sion
Parution Avril 2018

SOMMAIRE

<u>04</u>	MESSAGE DU PRÉSIDENT
<u>06</u>	MESSAGE DU DIRECTEUR
<u>08</u>	PRÉSENTATION DE CCF SA
<u>13</u>	MISSIONS DE CCF SA
<u>14</u>	TÉMOIGNAGE
<u>18</u>	RAPPORT D'ACTIVITÉS
<u>28</u>	ENTREPRISES SOUTENUES
<u>30</u>	COMPTES
<u>34</u>	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
<u>36</u>	CONSEIL D'ADMINISTRATION
<u>37</u>	COLLABORATEURS/TRICES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Désormais bien établie dans sa nouvelle structure, CCF SA s'est pleinement consacrée pendant l'exercice 2017 au traitement des missions qui sont les siennes.

Ces missions, définies au travers du contrat de prestations signé avec l'Etat du Valais, ont un objectif: fournir un appui aux entreprises du canton et contribuer ainsi au développement et au maintien du tissu économique qui le fait vivre.

Ce sont bien sûr les entrepreneurs qui prennent des initiatives et qui sont le moteur de l'économie. CCF SA peut cependant parfois donner des impulsions qui facilitent, voire permettent la réalisation de projets d'entrepreneurs, ou procure des moyens pour les aider à faire face à un moment difficile.

Chacune des sociétés soutenues, à sa mesure et à sa façon, participe à la vie économique du Valais. Celles qui ont bénéficié des aides de CCF SA durant l'année 2017 représentent **plus de 1'100 emplois**. Elles vont d'entreprises employant plusieurs dizaines d'employés à des projets individuels. Si CCF SA a toujours été tournée vers les entreprises innovantes, le fonds du tourisme et la fusion CCF SA/OVAC l'amène à soutenir pratiquement tout type d'activité.

Pour ce faire, CCF SA intervient en prenant des engagements sous la forme de cautionnement au nom de l'État du Valais, par la gestion de fonds étatiques et privés, et via une enveloppe annuelle pour l'octroi de subventions (pour le secteur de l'industrie). S'y ajoute un apport fédéral auquel CCF SA a accès au travers de Cautionnement romand. Ce dernier joue un rôle de plus en plus important et est amené à croître avec l'augmentation prochaine du montant maximum de Fr. 500'000.- à un million de francs.

Une des particularités de CCF SA et de sa structure de société privée est qu'elle intervient également en utilisant ses fonds propres constitués par des actionnaires comprenant des acteurs privés et des réserves provenant d'une gestion historique prudente et poursuivie

aujourd'hui. Ces fonds provenant de sa propre structure, CCF SA les engage par le biais de son fonds d'investissement. CCF SA est ainsi un exemple réussi de partenariat public-privé dans le cadre du financement de la promotion économique.



Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA

CCF SA ne distribue pas mécaniquement des aides.

L'ancien nom de CCF comprenait le mot « compétences ». Sacrifié dans la fusion pour accueillir celui de cautionnement, ce mot demeure plus que jamais essentiel. Chaque dossier est évalué et étudié par nos économistes. Toutes les demandes significatives sont traitées par notre Conseil d'administration. L'examen conduit parfois à des refus lorsqu'un projet ne remplit pas les critères ou n'apparaît pas économiquement fondé. Ceci est nécessaire. Attribuer des soutiens à des projets sans aucune perspective d'avenir serait une gestion inappropriée des fonds qui nous sont confiés. Cela serait aussi un mauvais service rendu à ceux qui les demandent. Ces derniers engagent souvent leurs propres moyens ou ceux de leurs proches. Dans leur propre intérêt, il serait faux de les encourager à s'engager dans un projet sans perspective.

Plus positivement et bien plus souvent, la phase d'examen conduit à proposer des améliorations du projet et de son financement ou à proposer, aux sociétés industrielles, du conseil externe que CCF SA peut cofinancer. Lorsque cela est le cas, nous pensons que CCF SA joue alors pleinement son rôle qui ne se borne pas à apporter du financement mais aussi à accompagner les porteurs de projets.

Dans tous les cas, il est essentiel que CCF SA puisse prendre ses décisions de manière indépendante. Le canton a mis en place CCF SA sous une forme qui lui donne juridiquement cette indépendance. Avec les autres actionnaires, il l'a doté d'un Conseil formé de membres choisis pour leur compétence et comme représentants de l'économie. Plus essentiellement encore, le canton respecte effectivement l'indépendance de CCF SA en n'intervenant jamais dans ses décisions.

Nous croyons que ce trait particulier de la promotion économique valaisanne confiée à une entité qui n'appartient pas à l'administration participe à la qualité de son action et évite aussi toute discussion sur une distribution dirigée des aides publiques.

Les collaborateurs et le Conseil d'administration de CCF SA sont conscients et fiers de la tâche qui leur est confiée et de la responsabilité qui en découle. Exercice après exercice, ils s'efforcent de la remplir au mieux et au plus près de ce qu'ils pensent être l'intérêt des porteurs de projets et de l'économie valaisanne.

Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA



Les sociétés qui ont bénéficié des aides de CCF SA durant l'année 2017 représentent plus de 1'100 emplois.

MESSAGE DU DIRECTEUR

Après les évolutions majeures rencontrées lors des exercices 2015 et 2016 - création de notre société issue de la fusion entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office Valaisan de Cautionnement; élargissement de notre champ d'intervention par la gestion des nouvelles aides dédiées à l'industrie du tourisme - CCF SA aura connu un exercice 2017 riche, serein et dans la continuité.



Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA

En 2017, notre organisme a donné accès à du financement, de manière directe ou indirecte, à plus de 230 entreprises valaisannes, pour plus de Fr. 20 mios, sous la forme de cautionnements, de prêts et de subventions, et a émis pour plus de Fr. 20 mios de garanties de construction. Au 31.12.2017, les engagements ouverts pris par notre organisme et via notre partenaire Cautionnement romand se montent à un pic historique de **Fr. 107 mios, alors que 450 sociétés travaillent avec CCF SA**. Vous aurez l'occasion d'en découvrir tous les détails dans ce rapport.

Pour notre clientèle, la fusion n'a pas tardé à porter ses fruits. CCF SA est devenue un interlocuteur de poids vis-à-vis des partenaires bancaires, ce qui a permis, par exemple, de conclure des taux d'intérêts maximum sur les crédits cautionnés. Des interventions plus poussées auprès d'une seule et même société ont également pu être réalisées, notamment via une utilisation plus généralisée des cautionnements de Cautionnement romand (+ 43% en 2017, en comparaison à 2016), de même qu'une augmentation de notre prise de risque via notre fonds d'investissement (Fr. 1.73 mio de prêts accordés en 2017, soit une année record).

Pour toute entreprise, une bonne gestion de la croissance est une phase délicate qui nécessite des paliers de consolidation. Après avoir connu une augmentation de nos engagements globaux de plus de 55% en 2016, puis de 5% en 2017, CCF SA se doit de prendre le temps de consolider ses acquis, avec le souci de maintenir un niveau de service et d'expertise de premier ordre.

Stabilisation, consolidation, certes, mais comme « rien ne dure sans changer », CCF SA reste en permanence à l'écoute des besoins et poursuit son évolution. Ainsi, 2017 aura permis à notre organisme

- de **diversifier** encore quelque peu nos activités par la mise en place, après avoir été consulté par le Chef de Département M. Christophe Darbellay, d'un fonds de cautionnement spécifique aux sociétés agricoles touchées par le gel,
- d'**améliorer** les conditions cadre proposées à nos clients: d'une part par une baisse des taux d'intérêts de nos prêts directs, d'autre part par une diminution des frais de dossiers pour le secteur touristique (dès le 1^{er} janvier 2018) et enfin par une réduction des frais de traitement de Cautionnement romand,
- de **compléter nos forces de travail**, par l'engagement de Christoph Willisch, pour notre clientèle haut-valaisanne, à qui nous profitons de souhaiter la bienvenue dans l'équipe.

Les défis ne manquent pas pour la période 2018 – 2020. CCF SA a initié des réflexions avec le canton du Valais pour la constitution d'un fonds d'amorçage digne de ce nom. Nos moyens pour cette phase critique de lancement des sociétés sont en effet quasi totalement utilisés, sans compter la perspective de l'arrivée de l'EPFL.

Si des moyens supplémentaires ont pu être débloqués ces dernières années pour soutenir l'industrie du tourisme, il s'agit maintenant de se pencher sur les moyens dédiés aux start-ups (technologiques ou non), parents pauvres de notre portefeuille d'aides financières.

Par ailleurs, si CCF SA souhaite continuer à jouer son rôle, les moyens de son fonds d'investissement (utilisé à plus de 70% au 31.12.2017) devront à terme être augmentés.

Beaucoup mentionnent l'urgence de la constitution d'un fonds de capital-risque en Valais. S'il est important d'avoir des VC qui investissent dans notre économie - CCF SA collabore d'ailleurs régulièrement avec certains d'entre eux -, rappelons tout de même que l'expérience menée a montré que le territoire valaisan est trop restreint pour qu'un fonds dédié au seul Valais se développe avec succès (diversification des investissements, etc.).

Le capital-risque n'est qu'un moyen parmi d'autres pour financer des jeunes entreprises innovantes: il n'est cependant adapté qu'à un petit nombre de start-ups technologiques, puisque la majorité d'entre elles ne remplissent pas les critères usuels des capitaux risqués, compte tenu notamment de leurs objectifs de retour sur investissement rapide. Pour atteindre les sommets, beaucoup de projets nécessitent un temps de gestation que seul un développement organique, sur la durée, permet. Bon nombre de sociétés valaisannes citées aujourd'hui en exemple ont rencontré le succès, mais cela après plus de 10 ans d'existence, voire plus. Pour les initiés, je mentionnerai ici Planet Horizons SA, Keylemon SA ou encore Eversys SA. Dans l'entrepreneuriat, comme partout, la patience est la mère des vertus.

La solution miracle n'existe pas. Une piste à laquelle CCF SA peut cependant contribuer, notamment en engageant ses fonds propres, est celle d' **un fonds de « capital développement » fort, avec une vision et un objectif de rentabilité à long terme.** C'est une réflexion que nous souhaitons susciter.

Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA



CCF SA est devenue un interlocuteur de poids vis-à-vis des partenaires bancaires.

PRÉSENTATION DE CCF SA

PRESTATIONS

CCF SA offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales:

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et / ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements) de démarches visant une amélioration de la compétitivité.

Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale de CCF SA, au moins l'un des trois critères suivants doit être rempli:

1. innovation,
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton,
3. impact sur l'emploi important.

De plus, CCF SA intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le fonds du tourisme et le cautionnement touristique. Par ailleurs, CCF SA est en mesure d'accorder aux sociétés actives dans l'agriculture qui ont été touchées par le gel un soutien sous forme de cautionnement.

CCF SA est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 500'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

Enfin, CCF SA émet des garanties de construction à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.



*CCF SA,
votre source de
financement
en Valais!*

Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

CCF SA PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT

- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

BASE LÉGALE

Les activités de CCF SA découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de nos missions.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit à CCF SA une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée à CCF SA.

Suite aux importants dégâts liés au gel du printemps 2017, de nouvelles mesures de soutien ont été décidées par le Conseil d'Etat. Sur décision du Département de l'économie et de la formation, CCF SA est en mesure d'accorder aux sociétés actives dans l'agriculture un soutien sous forme de cautionnement de prêts bancaires. Dans ce cadre, un **fonds de cautionnement** a été mis à disposition de l'agriculture.

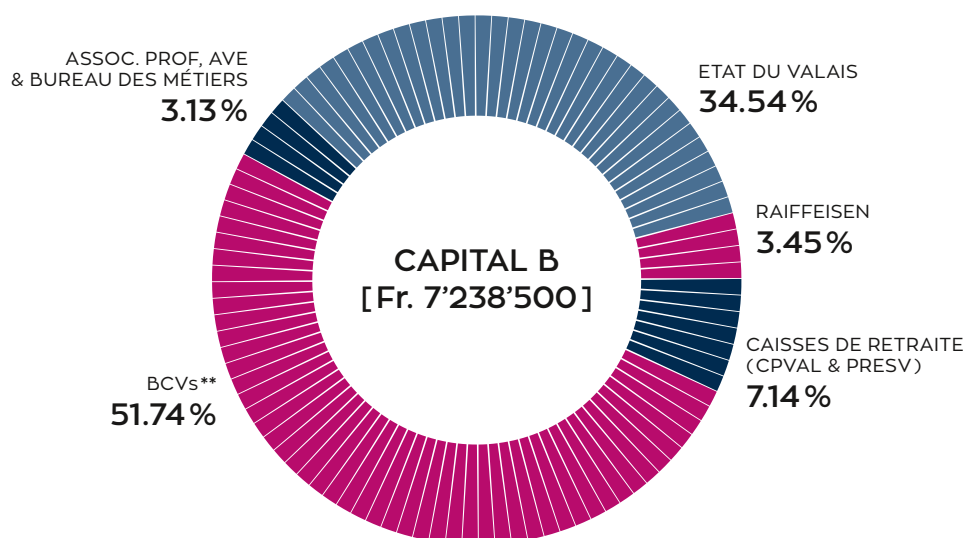
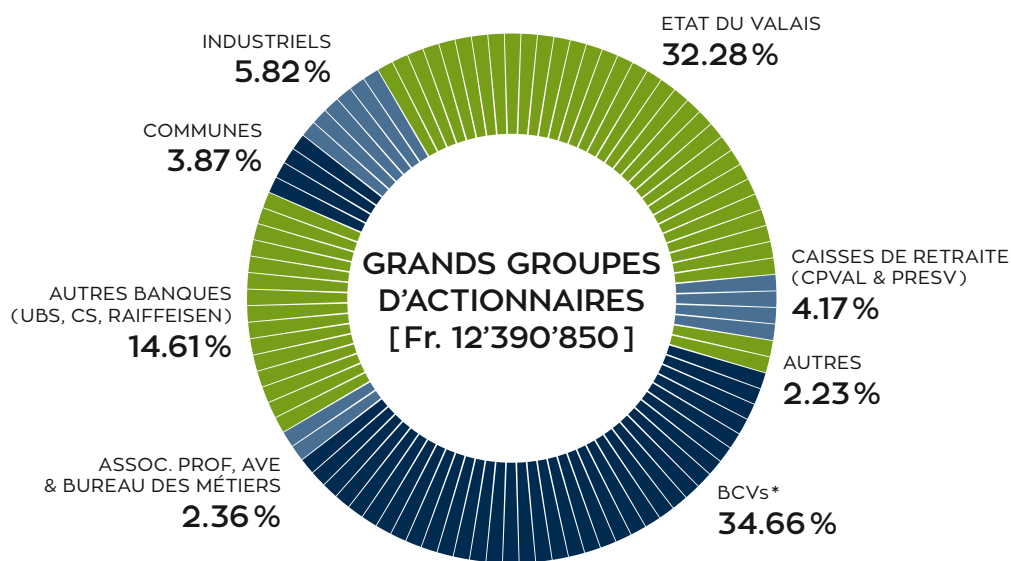
ACTIONNARIAT

L'actionnariat de CCF SA est composé :

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne
- d'actionnaires de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour CCF SA par l'Etat du Valais pour inciter le développement d'une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions de CCF SA se monte à Fr. 12'390'850.-, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



* dont 26.19% via le fonds sous gestion Valinvest

** dont 44.83% via le fonds sous gestion Valinvest

PARTENAIRES

CCF SA fait partie de **Business Valais**, la promotion économique valaisanne et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.

Les autres partenaires de Business Valais sont :

- Le Service du développement économique,
- CimArk SA,
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG,
- L'Antenne Région Valais romand.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de recherche en financement, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



CCF SA est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand qui a pour but de promouvoir, par voie de cautionnement, le développement économique et la création d'emplois et d'idées sur le territoire des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.



LES MISSIONS DE CCF SA



CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

CCF SA intervient tous secteurs confondus via des aides adaptées aux cycles de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



EXPERTISE FINANCIÈRE

CCF SA est à disposition de toute institution publique devant faire face à des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



CONSEILS FINANCIERS

CCF SA conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque phase de développement de l'entreprise.



INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

CCF SA assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise les mises en relations entre investisseurs privés et les entreprises valaisannes.

MONTAGNE ALTERNATIVE, UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'HÔTELLERIE DURABLE EN MONTAGNE



*Benoît Greindl
Co-fondateur et directeur de Montagne Alternative, Commeire*



En véritable partenaire, CCF SA nous a soutenus pour obtenir l'ancrage local indispensable à notre réussite.

Fondée en 2006 par deux cousins d'origine belge, Benoît Greindl et Ludovic Orts, la société Montagne Alternative s'est donné pour mission d'inspirer des émotions positives dans un environnement naturel et authentique, celui de Commeire sur les hauts d'Orsières.

Montagne Alternative est un centre de séminaire et de retraite qui offre aux particuliers, familles, groupes et entreprises, la possibilité de se ressourcer dans une résidence hôtelière différente permettant la découverte et le partage d'autres modes de séjours. Ceux-ci sont d'ailleurs suscités ou agrémentés par des rencontres avec des personnalités inspirantes et des thématiques axées sur le bien-être telles que cures détox, art du jeûne, régénération de sa santé ou nouveaux styles de leadership.

Cet écolodge est le fruit d'une aventure entrepreneuriale différente, en phase avec les rythmes de la nature, en harmonie avec l'endroit, les habitants et les traditions locales.

Monsieur Greindl, comment est née la société Montagne Alternative et comment s'est-elle implantée à Commeire ?

Tout a débuté par un coup de foudre pour ce lieu découvert au hasard d'une randonnée à ski. Nous avons alors décidé de partager notre passion pour la beauté de cette nature alpine en créant un concept d'hôtellerie durable en montagne, concept qui a conduit à la reconversion de différents bâtiments dans le hameau de Commeire. Nous avons progressivement acheté et rénové une dizaine de granges et de chalets en relevant un défi de taille, celui de préserver leur patrimoine architectural tout en les rendant confortables. Pour cela, nous avons uniquement travaillé avec des sociétés locales, en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement. Les travaux se sont étalés de 2006 à 2014.

Vous avez développé un marché de niche qui rencontre un joli succès. A quoi l'attribuez-vous ?

La connexion à la nature est un puissant outil pour développer la connaissance de soi. Dans une époque où tout s'agite et va très vite, nous offrons un environnement esthétique et inspirant qui permet de prendre du recul. De plus en plus de personnes sont en quête d'un tel lieu. Ainsi, depuis quatre ans nous enregistrons une progression annuelle de fréquentation de 10 à 15%.

70% de nos clients sont des entreprises, parfois même de très grandes entreprises, non seulement suisses mais du monde entier, qui ont choisi d'entrer dans une démarche humaniste. J'aime à penser que Montagne Alternative officie comme une sorte de Davos, plus simple et plus intimiste bien sûr, animé par un idéal de création et de promotion de sociétés responsables ayant une réelle conscience des enjeux d'aujourd'hui.

Quand avez-vous rencontré CCF SA et comment cela s'est-il passé ?

Notre premier contact a eu lieu en 2014 alors que nous terminions les travaux de construction. CCF SA, qui nous a été présenté par notre institut bancaire, a d'emblée été séduit par l'essence de notre projet.

Quelles sont les aides qui vous ont été proposées ?

CCF SA nous a soutenus par le biais d'un prêt mais aussi d'un cautionnement grâce auquel nous avons plus facilement bénéficié de crédits bancaires. De plus, CCF SA a officié comme facilitateur auprès des sociétés et des autorités locales avec lesquelles nous sommes ainsi entrés en contact de manière privilégiée.

En quoi cette mise en réseau a-t-elle été importante ?

Grâce aux conseils et au soutien de CCF SA, nous avons pu établir avec nos partenaires locaux une relation basée sur une compréhension et une confiance mutuelles. Cette mise en réseau nous a donc fourni un ancrage local absolument indispensable. En effet, la réussite d'un projet somme toute atypique comme le nôtre passe inévitablement par une production et une consommation de proximité qui, en créant du lien, sont gages de stabilité.

Avez-vous toujours des contacts avec CCF SA ?

Oui, car notre relation est inscrite dans la durée. Nous nous rencontrons trimestriellement. Dans le cadre de ces réunions, nous échangeons sur l'évolution des affaires et sur la stratégie à adopter pour en assurer la bonne marche.

Comment qualifieriez-vous vos relations avec CCF SA ?

Nous sommes bien au-delà d'une simple collaboration. C'est un réel partenariat qui s'est tissé avec CCF SA, basé sur une transparence et une confiance totales. C'est d'ailleurs cela qui nous a permis de trouver, au fil du développement de notre projet, les solutions adéquates en particulier liées à son financement.

MONTAGE ALTERNATIVE EN CINQ CHIFFRES

30

CHAMBRES HÔTELIÈRES + 1 RESTAURANT

6

SALLES DE RÉUNION

70%

DE CLIENTS ENTREPRISES

12

COLLABORATEURS

+ de 3'000

NUITÉES EN 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CCF SA

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

450

SOCIÉTÉS VALAISANNES TRAVAILLENT AVEC CCF SA

107 mios

DE Fr. D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2017

20 mios

*DE Fr. D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES
ACCORDÉES EN 2017*

20 mios

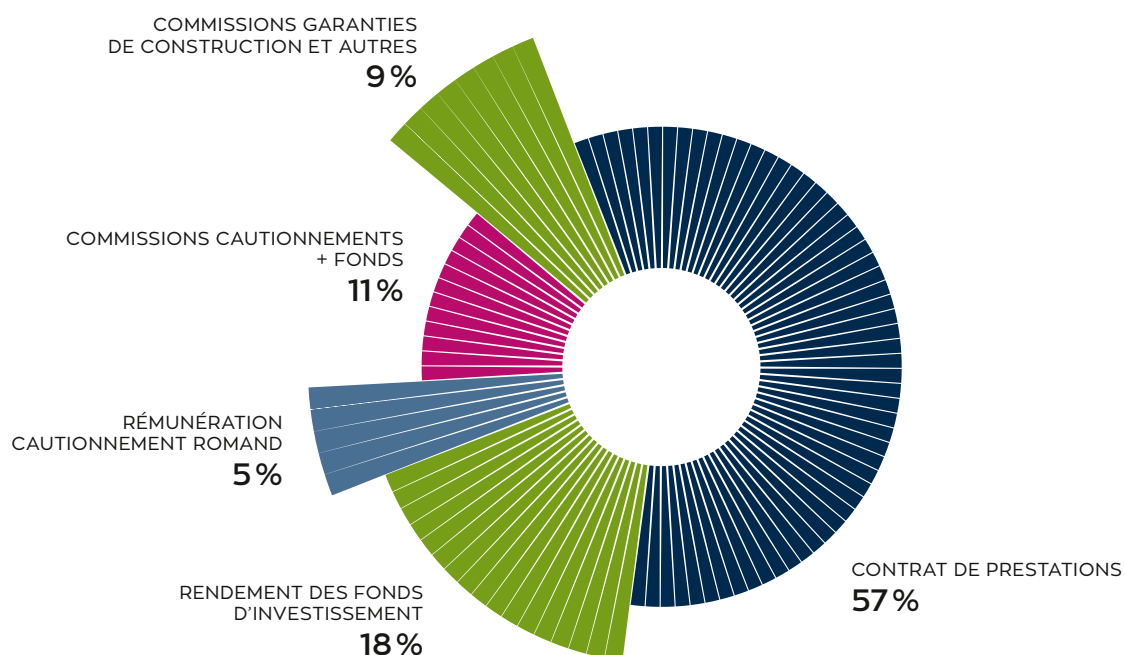
DE Fr. DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2017

229

DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES EN 2017

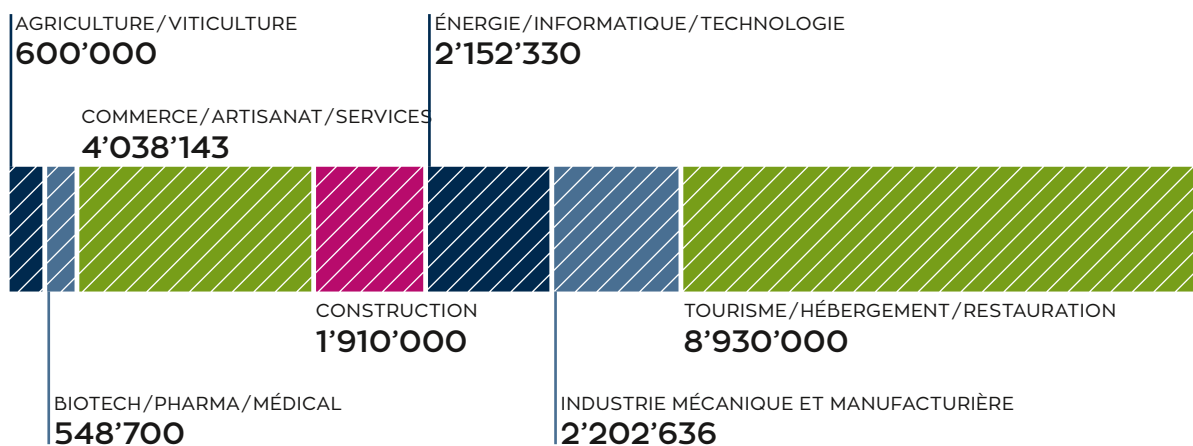
SOURCES DE REVENUS 2017

Répartition des revenus 2017 (total Fr. 2'007'171)



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2017

Répartition des aides financières accordées en 2017 par secteur en Fr. (total Fr. 20'381'809)*
(hors garanties de construction)



* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes d'investissement de la part de CCF SA.

TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2017 PAR TYPE EN Fr. (TOTAL Fr. 41'039'474)*

CAUTIONNEMENTS
12'141'000



PRÊTS/PARTICIPATIONS
7'310'810



SUBVENTIONS
929'999



GARANTIES DE CONSTRUCTION
20'657'665

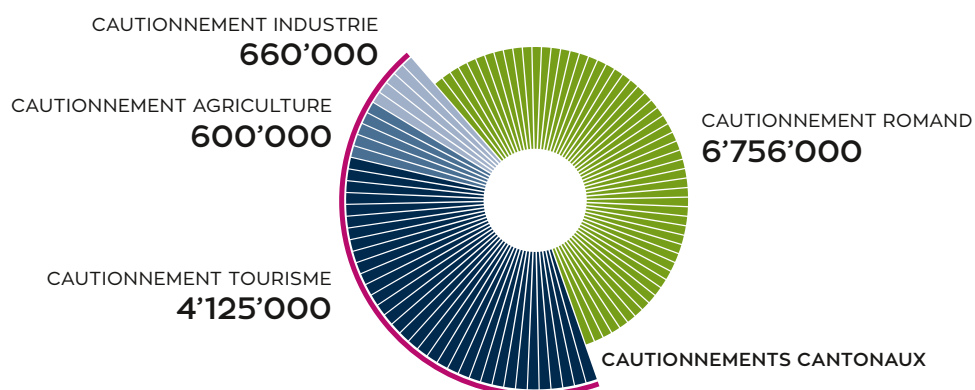


* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions ferme d'investissement de la part de CCF SA.

DÉTAILS DES AIDES ACCORDÉES EN 2017 PAR TYPE EN Fr. (TOTAL Fr. 41'039'474)

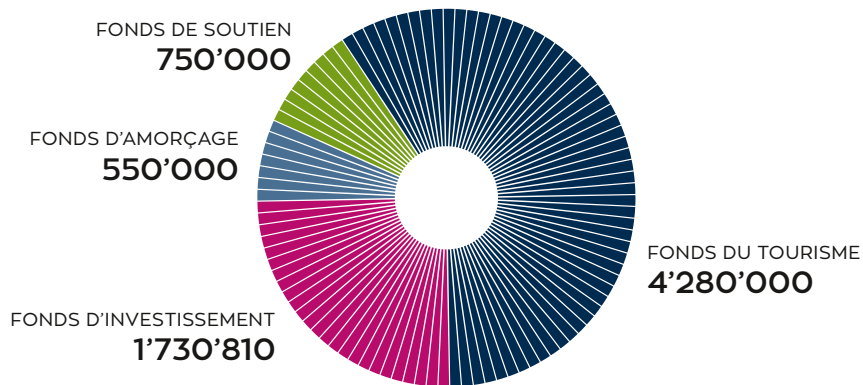
CAUTIONNEMENTS

47 demandes acceptées pour Fr. 12.1 mios



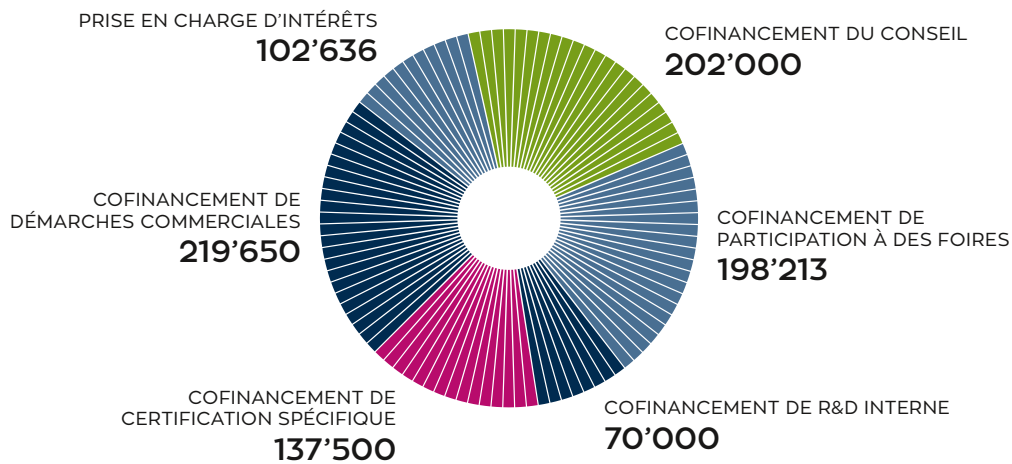
PRÊTS/PARTICIPATIONS

31 demandes acceptées pour Fr. 7.3 mios



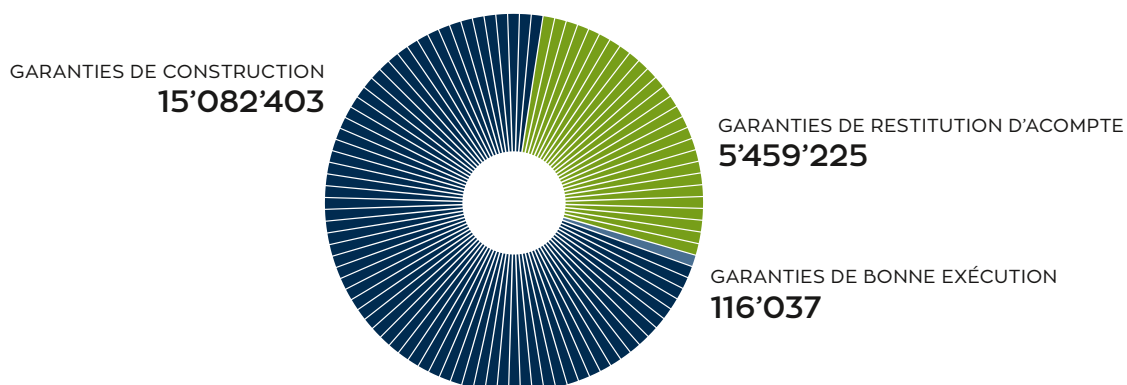
SUBVENTIONS

39 demandes acceptées pour Fr. 0.9 mio

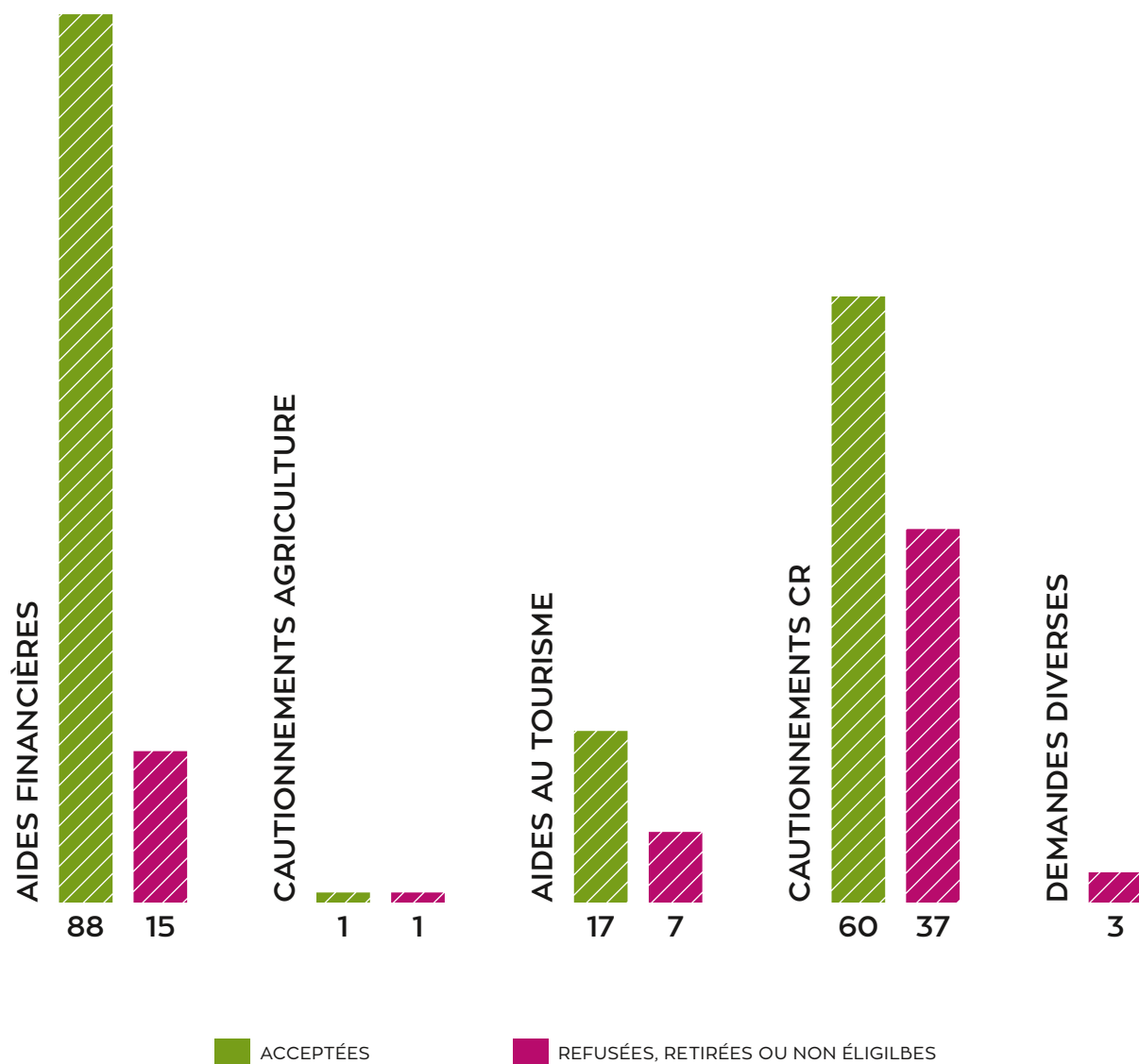


GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2017

1'087 garanties émises pour Fr. 20.6 mios



229 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES TRAITÉES EN 2017 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)



EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Expertise

CCF SA a été chargée par le Service du développement économique du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

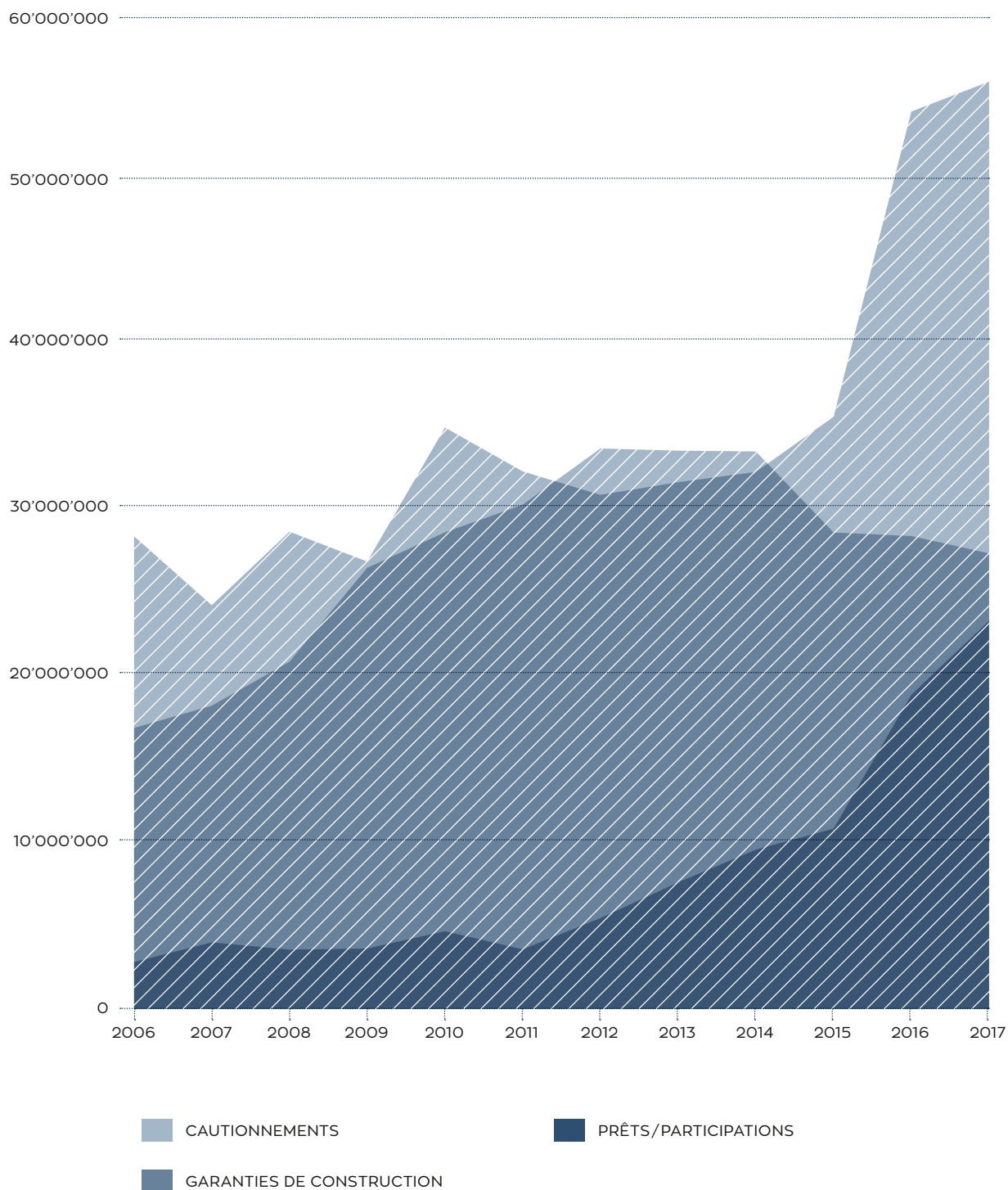
Durant l'exercice 2017, CCF SA a ainsi procédé à l'évaluation de 5 projets d'investissements totalisant Fr. 26'559'997.- et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 8'533'000.- ont été sollicités.

Conseil et suivi, aide à la restructuration, aide à la création

162 entreprises ont bénéficié d'un conseil personnalisé, dont 45 dans le cadre de visites d'entreprises effectuées ou de séances d'information lors de l'analyse de requêtes pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande d'aide(s) financière(s).

Par ailleurs, CCF SA a apporté son aide à la création de 30 entreprises et en a soutenu 15 lors de leur restructuration. Enfin, CCF SA a organisé trois rencontres qui auront permis à 13 sociétés de se présenter devant des investisseurs intéressés au développement économique de notre canton.

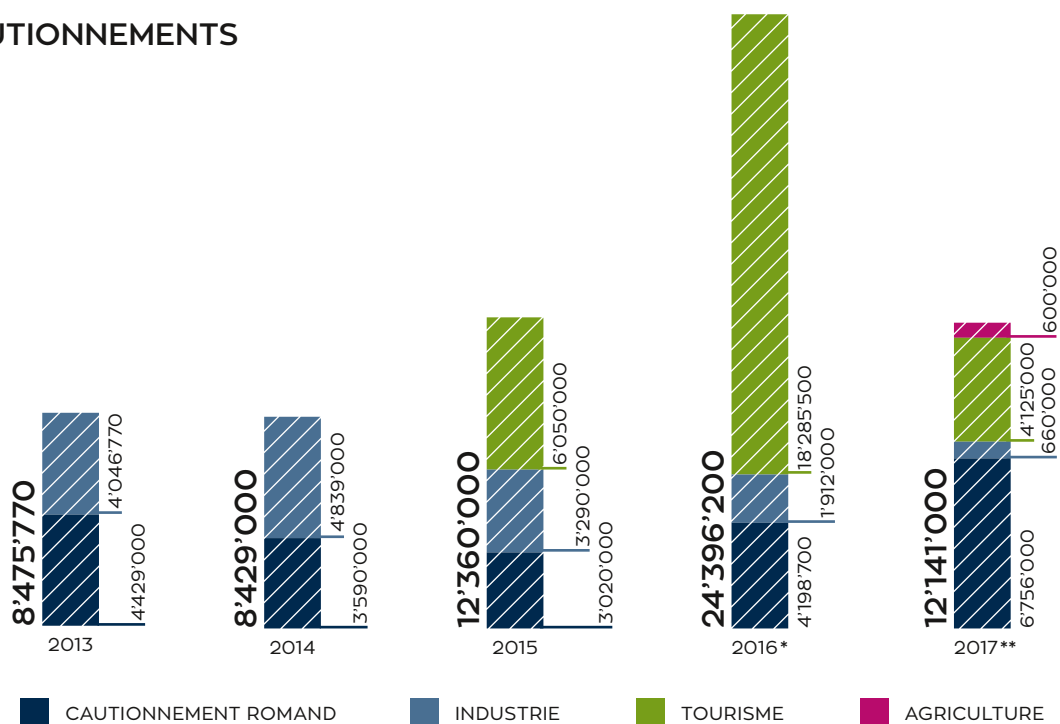
EVOLUTION DES ENGAGEMENTS EN Fr. PAR ANNÉE (DE 2006 À 2017)



EVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type (en Fr.)

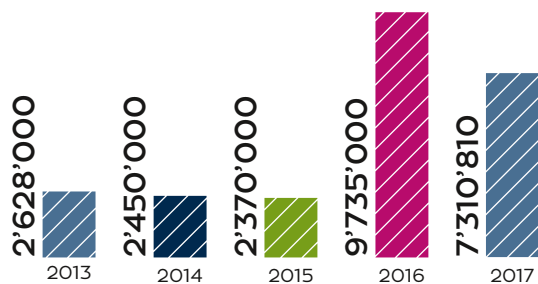
CAUTIONNEMENTS



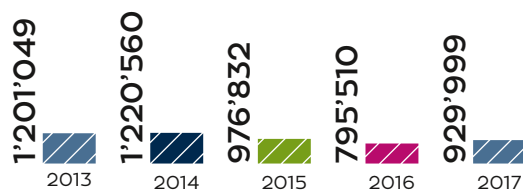
* Introduction en 2015 des nouvelles aides au tourisme (fonds du tourisme et cautionnement touristique)

** Mise sur pied en 2017 d'un fonds de cautionnement pour l'agriculture.

PRÊTS/PARTICIPATIONS

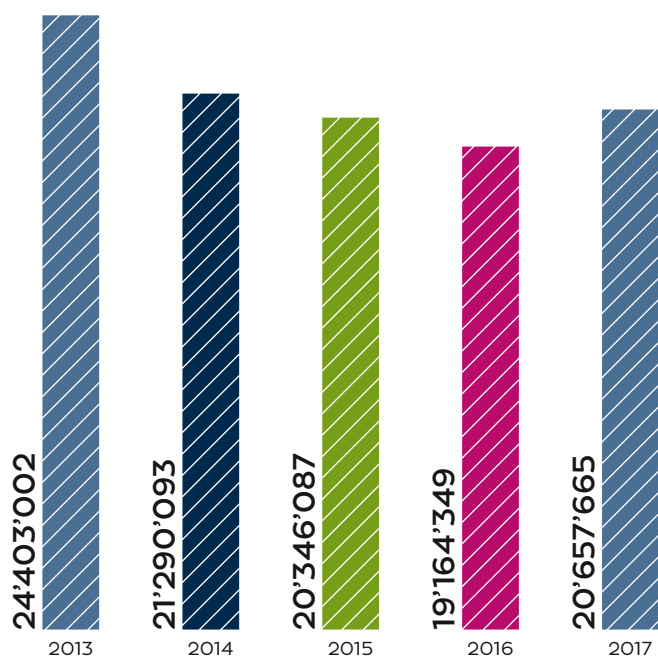


SUBVENTIONS*



* Dès 2009, CCF SA a étoffé ses subventions, comme elle disposait de réserves excédentaires. Celles-ci se tarissant, des critères plus stricts ont dû être édictés en 2013.

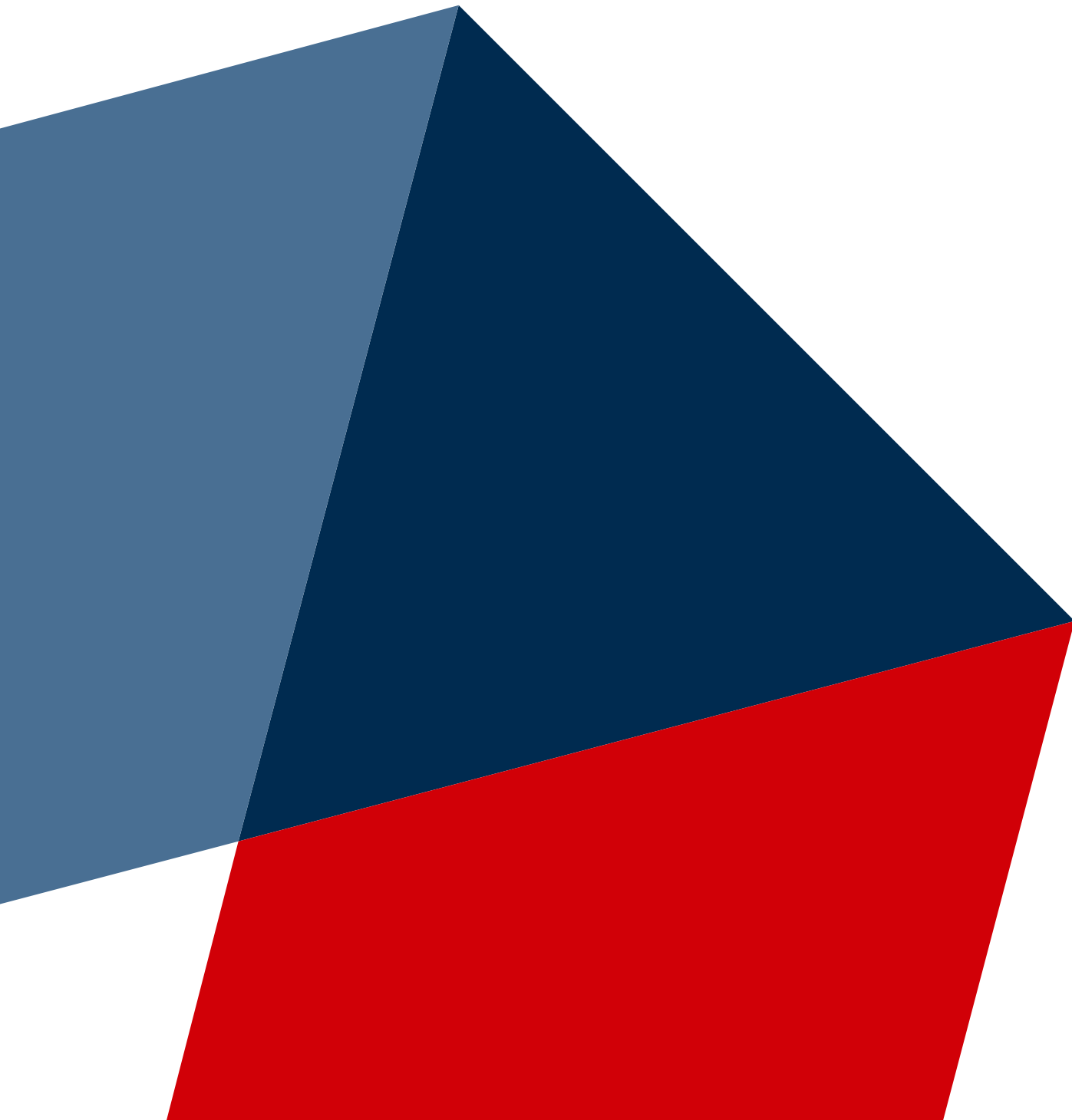
GARANTIES DE CONSTRUCTION



CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2017 (EN Fr.)

	Capacité max. d'engagement au 31.12.2017	Engagements au 31.12.2016	Engagements au 31.12.2017	Taux d'utilisation
Cautionnements				
Cautionnements tourisme	100'000'000	24'335'500	24'388'690	24,4 %
Cautionnements industrie	30'000'000	18'663'633	16'504'696	55,0 %
Cautionnements agriculture	10'000'000	-	600'000	6,0 %
Cautionnement romand	45'000'000	11'333'322	14'647'788	32,6 %
TOTAL	185'000'000	54'332'455	56'141'174	30,3 %
Evolution des Fonds				
Fonds du tourisme	40'000'000	6'825'000	9'513'000	23,8 %
Fonds de soutien	4'500'000	3'180'000	3'545'491	78,8 %
Fonds d'investissement	11'238'500	6'291'580	7'873'056	70,1 %
Fonds d'amorçage	3'504'434	2'724'819	2'568'282	73,3 %
TOTAL	59'242'934	19'021'399	23'499'829	39,7 %
Garanties de construction en cours	65'055'094	28'630'894	27'581'339	42,4 %
TOTAL	309'298'028	101'984'748	107'222'342	

ENTREPRISES SOUTENUES
COMPTES - ÉQUIPE



94 ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2017 94 VON DER CCF UNTERSTÜTZTE UNTERNEHMEN 2017 (KANTONALE FINANZHILFEN)

Adatis SA, Martigny
Aletsch Riederalp Bahnen AG, Bettmeralp
Alpin Mécanique Sàrl, Sierre
Alps Automation SA, Vouvry
Armand Imhof, Bauunternehmung, Naters
Artenproductions SA, Sierre
Augurix SA, Monthey
Belalp Bahnen AG, Blatten b. Naters
Bergbahnen Hohsaas AG, Saas Grund
Bolay.co SA, Sion
Boulangerie Michellod SA, Sembrancher
Burgener AG, Visp
Calligraphy.ch SA, Sierre
Centre d'Impression Montfort
Schoechli SA, Martigny
ChirMat Sàrl, Monthey
Cinetis SA, Martigny
Cordsavings SA, Monthey
Cottet Electronic SA, Collombey
Creusalp SA, Sion
Daniel Fournier Agencements d'Intérieurs, Martigny
Die Lötschentaler Tourismus AG / Gastro & Camping Fafleralp GmbH, Blatten (Lötschen)
Digit Arena SA, Martigny
Ecovalbois SA, Collombey
Energie Solaire SA, Sierre
équiLibres SA, Granges (Salvan)
Eskiss SA, Martigny
Eticolle NBV Pahud Schoechli SA, Sierre
Even Hook SA, Sion
Eversys SA, Ardon
Evoset AG / PWB Systems AG, Steg
Express Frigopool SA, Sion
FairTrace SA, Sierre
FASA Fonderie et ateliers mécaniques d'Ardon SA, Ardon
Fondation Suisse de Tourisme Social, Zürich
Funiculaire St-Luc-Chandolin SA, St-Luc
Genossenschaft Feriendorf Fiesch, Fiesch
Hangar 55 AG, Visp
Hans Kalbermatten Thermalbad AG, Naters
Helvetia Games SA, Ayent
Hôtel de la Poste, Zinal
Hôtel du Muveran, Ovronnaz
IHMA Europe Sàrl, Monthey
Imperix SA, Sion
Imprimerie Schmid SA, Sion
Imwinkelried Lüftung und Klima AG, Visp
iscreams SA, Sion
Kasperskian AG, Susten
KeyLemon, Martigny
Lemco Précision SA, Vionnaz
Les Celliers de Sion, Sion
Les Hôtels des Cinq 4000 SA, Zinal
Les Sources de Brigerbad SA, Brigerbad
Luftseilbahn Wiler-Lauchernalp AG, Wiler (Lötschen)
Lugaia AG, Raron

Lynxx Business Solutions SA, Sion
 Martigny Design Group SA, Martigny
 Matterhorn Group / H&G Burgergemeinde Zermatt, Zermatt
 Mecatis SA, Isérables
 Mondema SA, Monthey
 Montagne Alternative SA, Orsières
 Myotest SA, Sion
 Neeschi GmbH, Zermatt
 Novaconcept SA, Monthey
 Opaline SA, Orsières
 Optisports Distribution SA, Chippis
 OrphAnalytics SA, Verbier
 PharmAlp SA, Conthey
 Planet Horizons Technologies SA, Sierre
 Polyright AG, Sion
 RECO Mécanique SA, Sierre
 Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, Crans-sur-Sierre
 Rémoras Sàrl, St-Maurice
 Saastal Bergbahnen AG, Saas-Fee
 Sametec SA, Sion
 SCDumas SA, Sion
 Secu4 SA, Sion
 SimplicityBio SA, Monthey
 Société de la Télécabine de Vercorin SA, Vercorin
 SOEW SA, Uvrier
 Solexis SA, Sierre
 Stenheim Suisse SA, Vétroz
 SuperVX AG, Sion
 Swiss Diamond International SA, Sierre
 Swissfillon AG, Visp
 Swortec Holding SA, Monthey
 Télé Mont-Noble SA, Nax
 Touristische Unternehmung Grächen, Grächen
 Valais Prime Food, Visp
 Valmed SA, Sion
 Valmedia AG, Visp
 Véhicules Industriels SA, Saxon
 Vima Link SA, Lausanne
 Walcut SA, Monthey
 Ways Sàrl, Charrat
 Zenhäusern Frères SA, Sion

 **142 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND**
 142 BEGÜNSTETE EINER BÜRGSCHAFT DER BÜRGSCHAFT WESTSCHWEIZ

 **213 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION**
 213 EINGETRAGENE UNTERNEHMEN IN UNSEREM BAUGARANTIENREGISTER

COMPTES JAHRESRECHNUNG

BILAN BILANZ

En CHF / In CHF

ACTIF / AKTIVEN	31.12.17	31.12.16
ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN	24'121'227.30	26'615'440.64
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme / Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs	23'508'551.23	20'998'724.79
Caisse / Kasse	270.80	808.65
Poste / Post	1'666'862.51	1'383'028.56
Banque / Bank	11'146'923.70	12'218'249.02
Titres et placements / Wertschriften und Anlagen	A) 10'694'494.22	7'396'638.56
Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen	403'934.96	5'356'766.93
Débiteurs / Debitoren	403'934.96	356'766.93
Etat du Valais / Staat Wallis	0.00	5'000'000.00
Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen	108'932.03	165'137.60
Avances et prêts / Vorschüsse und Darlehen	90'405.76	119'500.00
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	18'526.27	45'637.60
Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen	99'809.08	94'811.32
ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN	21'529'682.27	17'374'645.47
Immobilisations financières / Finanzanlagen	19'569'682.27	15'388'645.47
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 16'796'013.75	12'187'000.00
Participations / Beteiligungen	C) 2'773'668.52	3'201'645.47
Immobilisations corporelles / Sachanlagen	1'960'000.00	1'986'000.00
Mobilier et machines / Mobiliar und Maschinen	76'000.00	91'000.00
Immeuble / Immobilien	4'146'645.83	4'099'659.48
./. Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-2'262'645.83	-2'204'659.48
TOTAL	45'650'909.57	43'990'086.11
PASSIF / PASSIVEN		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL	25'025'624.51	24'498'157.81
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	5'931.05	85'006.59
Aides financières / Finanzhilfen	24'873'851.81	24'268'799.61
Fonds engagés / Eingesetzte Mittel	D) 17'010'037.53	14'187'643.93
Fonds disponibles / Freie Mittel	7'863'814.28	10'081'155.68
Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen	145'841.65	144'351.61
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL	5'007'723.00	3'908'110.00
Provisions / Rückstellungen	5'007'723.00	3'908'110.00
Provisions du fonds d'investissement / Rückstellungen Investitionsfonds	E) 4'157'723.00	3'158'110.00
Provisions pour garanties de construction / Rückstellungen Baugarantien	F) 850'000.00	750'000.00
CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL	15'617'562.06	15'583'818.30
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'152'350.00	5'152'350.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	7'238'500.00	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice / Gesetzliche Gewinnreserve	1'553'573.83	1'538'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice / Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38	1'353'159.38
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	98'100.09	73'520.83
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	250'898.76	256'734.26
Propre part au capital / Eigene Kapitalanteile	-29'020.00	-29'020.00
TOTAL	45'650'909.57	43'990'086.11

COMPTE DE PROFITS & PERTES ERFOLGSRECHNUNG

En CHF / In CHF	2017	2016
Contrat de prestations / Leistungsvertrag	1'150'000.00	1'150'000.00
Mandats / Aufträge	1'000.00	0.00
Rendement des fonds investis / Ertrag der investierten Mittel	322'105.43	293'013.20
+/- value sur fonds investis / Gewinn / Verlust der investierten Mittel	31'200.00	35'000.00
Attribution à la provision pour fonds d'investissement / Zuweisung an Rückstellungen Investitionsfonds	E) -999'613.00	-1'267'081.50
Rendement net des fonds investis / Nettoerlöse aus Investitionen	-646'307.57	-939'068.30
Récupération s/ perte CR / Rückvergütung bestehende Verluste CR	8'139.75	66'695.45
Restitution UCSA / SECO / Verlustanteil UCSA / SECO	-4'239.75	-52'757.20
Récup. nette des pertes s/ cautionnement CR / Nettoergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste CR	3'900.00	13'938.25
Commissions garanties / Kommissionen aus Baugarantien	185'159.32	167'971.28
Attribution à la provision pour garanties / Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	F) -100'000.00	-150'000.00
Résultat net sur garanties / Nettoergebnis aus Baugarantien	85'159.32	17'971.28
Commissions caut. + tourisme / Kommissionen aus Bürgschaften und Tourismus	213'679.73	205'220.00
Rémunération CR / Rückübertragung CR	99'033.00	76'590.25
Autres produits / Übrige Erträge	1'093.76	609.87
TOTAL DES REVENUS / TOTAL ERTRÄGE	907'558.24	525'261.35
Charges de personnel / Personalkosten	1'247'510.70	1'196'310.21
Honoraires et frais CA / Sitzungen VR und Kommission	140'737.85	182'846.74
Frais de locaux / Miete u. Kosten Räumlichkeiten	28'994.57	29'652.75
Frais de promotion et déplacement / Werbe- u. Reisespesen	14'684.29	15'256.60
Administration et communication / Administration und Kommunikation	99'034.65	119'934.71
Perte sur débiteurs / Debitorenverlust	5'394.47	0.00
Amortissements / Abschreibungen	56'536.83	64'439.78
TOTAL DES CHARGES / TOTAL AUFWÄNDE	1'592'893.35	1'608'440.79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION / BETRIEBSERGBNIS	-685'335.11	-1'083'179.44
Dissolution de la provision sur placement / Auflösung Wertberechtigung Wertschriften	G) 0.00	1'141'813.20
Dissolution d'autres provisions / Auflösung anderer Rückstellungen	0.00	165'525.23
Variation de provisions / Veränderung der Rückstellungen	0.00	1'307'338.43
Recettes locatives / Mietertrag	53'588.00	50'580.00
./. Charges d'immeuble / Gebäudeaufwand	-16'607.07	-19'082.55
./. Amortissement s/ immeuble / Gebäudeabschreibung	-28'993.18	-29'500.00
Résultat hors exploitation / Betriebsfremder Erfolg	7'987.76	1'997.45
Produits des titres et intérêts / Wertschriftenertrag und Zinsen	148'141.47	155'224.56
Plus-value / moins-value(-) s/ titres / Wertsteigerung / -minderung Wertschriften	855'699.02	10'206.91
Charges financières / Finanzaufwand	-54'348.41	-72'736.32
Résultat financier / Finanzergebnis	949'492.08	92'695.15
Produits exceptionnels, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Ertrag	H) 33'924.05	62'607.99
./. Charges exceptionnelles, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand	I) 0.00	-67'489.32
Résultat exceptionnel, unique ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg	33'924.05	-4'881.33
RÉSULTAT AVANT IMPÔT / ERGEBNIS VOR STEUERN	306'068.78	313'970.26
./. Impôts directs / Direkte Steuern	55'170.02	57'236.00
RÉSULTAT NET / NETTOERGBNIS	250'898.76	256'734.26

ANNEXE ANHANG

1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS / ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION / ERLÄUTERUNGEN ZU BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN

31.12.17

31.12.16

A) Répartition des titres et placements / Verteilung der Wertschriften und Anlagen

Obligations CHF / Obligationen CHF	CHF	2'682'020	CHF	3'192'008
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	CHF	422'637	CHF	416'111
Actions suisses / Schweizerische Aktien	CHF	4'322'125	CHF	3'066'773
Actions étrangères / Fremde Aktien	CHF	282'363	CHF	272'807
Fonds de placements / Anlagefonds	CHF	1'466'070	CHF	0
Fonds immobiliers / Immobilienfonds	CHF	1'120'844	CHF	98'300
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	CHF	398'435	CHF	350'640
	CHF	10'694'494	CHF	7'396'639

B) Répartition des prêts à long terme / Verteilung der langfristigen Darlehen

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	CHF	6'040'023	CHF	4'407'000
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	1'377'500	CHF	1'460'000
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	3'195'491	CHF	3'030'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	CHF	6'183'000	CHF	3'100'000
Autres prêts / Andere Darlehen	CHF	0	CHF	190'000
	CHF	16'796'014	CHF	12'187'000

C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais) / Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	CHF	932'909	CHF	934'449
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	690'759	CHF	1'117'197
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	150'000	CHF	150'000
Participation Cautionnement Romand / Cautionnement Romand Beteiligung	CHF	1'000'000	CHF	1'000'000
	CHF	2'773'668	CHF	3'201'646

D) Répartition des fonds engagés / Verteilung der zugewiesenen Mittel

Cofinancements / Mitfinanzierungen	CHF	1'105'729	CHF	1'172'794
Prise en charge des intérêts / Zinskostenbeiträge	CHF	279'936	CHF	285'030
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	2'565'882	CHF	2'724'820
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	3'545'491	CHF	3'180'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	CHF	9'513'000	CHF	6'825'000
	CHF	17'010'038	CHF	14'187'644

E) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement / Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment

F) Provision globale de 3.1 % des engagements en cours (2016: 2.5%). Objectif de 5% visé à terme. / Globale Rückstellung um 3.1 % der eingesetzten Mittel (2016: 2.5%). Mittelfristiges Ziel um 5%.

G) Dissolution de la provision sur placement découlant de la fusion avec l'OVAC. Les placements sont évalués à leur cours au 31.12 / Auflösung der Wertberechtigung Wertschriften bezüglich der Fusion mit der BWG. Die Wertschriften werden zu Kurswert per 31.12 bewertet.

H) Produits exceptionnels / A.o. Ertrag

Dividende faillite Swissair / Dividend aus Swissair Konkurs	CHF	16'567	CHF	5'098
Produit de liquidation GZGB / Liquidationserlös GZGB	CHF	13'445	CHF	0
Remboursement de TVA s/ Loyer / Mehrwertsteuerrückerstattung / Miete	CHF	3'381	CHF	0
Remboursement d'assurance / Kostentrückerstattung Versicherung	CHF	531	CHF	2'068
Remise d'impôt 2015 / Steuererlass 2015	CHF	0	CHF	55'442
	CHF	33'924	CHF	62'608

I) Charges exceptionnelles / A.o. Aufwandes				
Frais de fusion / Fusionskosten	CHF	0	CHF	67'489
3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10. / DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.				
4. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN				
	CHF	29'020	CHF	29'020
Nbre d'actions / Aktienzahl		798		794
Acquisitions de la période / Anschaffungen während der Periode*		4		250
Aliénations de la période / Veräusserungen während der Periode		0		0
5. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS / BÜRGCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS				
Total des cautionnements LPEC / Total der Bürgschaften WFG	CHF	17'104'696	CHF	18'663'633
Dossiers / Gesuche		39		41
Total des cautionnements touristiques / Total der Bürgschaften Tourismus	CHF	24'388'600	CHF	24'335'500
Dossiers / Gesuche		21		18
6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS DU VALAIS / TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIEN CCF				
Total des garanties / Total der Garantien	CHF	27'581'339	CHF	28'630'894
Nombre / Anzahl		1'811		1'776
7. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE / VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN VORSORGE				
	CHF	14'833	CHF	12'652
8. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS / BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN				
	CHF	900'000	CHF	850'000
Dossiers / Gesuche		6		3
9. POSTPOSITIONS DE PRÊTS ACCORDÉS / RANGRÜCKTRITTE VON GEWÄHRTEN DARLEHEN				
	CHF	0	CHF	20'000

*2017: 4 actions cédées gratuitement à CCF SA/4 Aktien unentgeltlich abgetreten an die CCF AG

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG DES BILANZGEWINNES

En CHF / In CHF

BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN	31.12.17
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	98'100.09
Bénéfice de l'exercice / Jahresgewinn	250'878.76
SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN	348'978.85
PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG	
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice / Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	13'000.00
Dividende actionnaires B 3 % / Dividende Aktionäre B 3 %	217'155.00
Report à compte nouveau / Vortrag auf neue Rechnung	118'823.85
TOTAL	348'978.85

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 20 mars 2018

BDO SA
Bastien Forré,
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Gaëtan Constantin

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstossen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstossen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 7Z8 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 7Z8a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sitten, 20. März 2018

BDO AG

Bastien Forré,

Leitender Revisor

Zugelassener Revisionsexperte

Gaëtan Constantin

CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

Jean-Pierre MORAND

Président - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

Präsident - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

Mischa IMBODEN

Vice-Président - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

Vize-Präsident - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

Andreas BINDER

Président de Matterhorn Group Management AG

Präsident der Matterhorn Group Management AG

Gabriel DÉCAILLET

Directeur du Bureau des Métiers

Direktor des Walliser Arbeitgeberverband

Raphaël EPINEY

Relationship Manager Clientèle Entreprises Valais, UBS Switzerland

Relationship Manager Geschäftskunden Wallis, UBS Switzerland

Patricia LORENZ

CFO de Mimotec SA

CFO der Mimotec SA

Mauricio RANZI

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Pierre-Marie RAPPAZ

Délégué aux questions économiques, Etat du Valais

Delegierter für Wirtschaftsfragen, Kanton Wallis

Oliver SCHNYDER

Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais

Mitglied der Generaldirektion der Walliser Kantonalbank

COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN



Milena BINER, Symphonia ROUX-DIETTER, Sibylle GRANDIDIER, Gérard HERTLI (Directeur-adjoint / Vizedirektor), Jacques METRAILLER (Directeur / Direktor), Christoph WILLISCH (dès le / ab dem 27.03.2017), Irene RIEDER (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis), Ralph TSCHOPP, Céline REMONDEULAZ, Damien ROCH.